



GUIDE DE FORMATIONS

édition 2026

organisme agréé
par le



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*







Imprimé en France

Tous droits réservés. Aucune représentation ou reproduction, même partielle, autre que celles prévues à l'article L.22-5 du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite sans l'autorisation expresse de Stratégies Locales, ou le cas échéant, sans le respect des modalités prévues à l'article L.122-10 dudit code.

2010/2026

15 ANS
à vos côtés !

Société de conseil stratégique aux collectivités publiques, Stratégies Locales est aussi un organisme de formation exclusivement dédié aux élus locaux. Nous cultivons notre spécificité par une offre spécialement conçue pour les élus locaux, des thématiques qui répondent à l'actualité du secteur public local et une approche pédagogique adaptée aux attentes et besoins des élus.

Stratégies Locales est agréée depuis 2010 par le Ministère de la cohésion des territoires et des collectivités territoriales.

Depuis plus de 15 ans, nous avons formé et accompagné plus de 5000 élus locaux et responsables de collectivités de toutes tailles sur l'ensemble du territoire.

15 ans d'exigence, celle de vous proposer des formations de qualité, animées par des intervenants de haut niveau, experts dans leur domaine.

15 ans de passion, celle de traiter des problématiques faisant écho aux enjeux rencontrés par les élus locaux avec expertise et hauteur de vue.

15 ans, à vos côtés!



SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS?	06
Des thématiques variées	07
Des formateurs de haut niveau	08
Le droit à la formation des élus	10
Notre espace dédié : le campus des élus	11
NOS FORMATIONS	13
Finances locales	14
Gouvernance politique	20
Financement des institutions	22
Juridique	26
Communication politique	32
Aménagement, urbanisme et patrimoine	45
Intercommunalité	48
CONTACT	52

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 2008, Stratégies Locales est une **société de conseil stratégique** dédiée aux collectivités locales. Constituée exclusivement d'experts du monde local, l'équipe apporte tout son savoir-faire en matière d'ingénierie budgétaire, financière, fiscale, de montages de projets publics et de gestion du patrimoine immobilier.

Notre ambition consiste à **accompagner** les décideurs locaux dans la concrétisation de **l'ambition qu'ils portent pour leur territoire**, en recherchant les **solutions de réalisation et les leviers susceptibles** de répondre aux enjeux et contraintes de chaque territoire. Loin de la simple observation des ratios comptables qui enferme les collectivités dans des logiques comparatives sans réelle finalité, nous mobilisons l'ensemble des moyens qui permettent de **sécuriser la concrétisation des projets locaux** de façon la plus efficace.

Forte de cette expérience de terrain et de cet engagement opérationnel aux côtés des collectivités, Stratégies Locales est également un **organisme de formation** exclusivement dédié aux élus locaux. Notre crédibilité en matière de formation émane directement de nos missions de conseil : les formations que nous dispensons sont nourries par les **problématiques concrètes** que nous traitons chaque jour, par l'analyse fine des contraintes budgétaires et réglementaires, et par **l'accompagnement stratégique** que nous conduisons auprès des exécutifs locaux.

Nous cultivons ainsi notre spécificité par une **offre spécialement conçue pour les élus**, des thématiques en prise directe avec l'actualité du secteur public local et une approche pédagogique adaptée à leurs responsabilités et à leurs contraintes de temps.

Stratégies Locales est agréée depuis plus de 15 ans par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux, gage de sérieux, de conformité et de reconnaissance institutionnelle.

Depuis sa création, Stratégies Locales a accompagné plus de **350 collectivités** sur des missions de conseil, formé plus de **5000 élus et dirigeants de collectivités** dans le cadre de nos programmes dédiés, et plus de **50 collectivités** utilisent nos applications de pilotage de projet et de stratégie financière.

Stratégies Locales vous accompagne pas-à-pas



POUR TOUTE QUESTION

Angélique VIDAL

Responsable de la formation

06 59 98 95 22

angelique.vidal@strategies-locales.fr



DES THÉMATIQUES VARIÉES

Accompagner les élus locaux dans la réussite de leur mandat

Des formations concrètes pour maîtriser les enjeux financiers, juridiques et stratégiques des collectivités territoriales

Finances locales

Gouvernance politique

Fonctionnement des institutions

Juridique

Communication politique

Aménagement, Urbanisme et Patrimoine

Intercommunalité

DES FORMATEURS DE HAUT NIVEAU

Les formations proposées répondent à une exigence permanente de Stratégies Locales de traiter des problématiques qui font écho aux enjeux que rencontrent les élus.

Sur un large panel de thématiques, les experts mobilisés pour animer ces formations ont tous en commun de partager une expertise de haut niveau dans leur domaine de compétence.

En outre, leur expérience professionnelle garantit une hauteur de vue suffisante pour apporter l'éclairage attendu par les élus.

La diversité des situations qu'ils ont rencontrées ainsi que celle des réponses apportées localement permettent d'illustrer les propos, de nourrir la réflexion et de distancier la problématique traitée.





Guillaume
BARRAUD

Cadre dirigeant au sein des collectivités territoriales

Charles-Marie
BORET

Directeur-conseil, fondateur de cmb;mutations&stratégies

Brigitte
BOUCHER

Journaliste politique sur FranceInfo

Olivier
COSTA

Politologue

Dominique
DUBOSCQ-BURGADE

Architecte DPLG - Urbaniste DESS

Christophe
MÉNARD

Avocat au Barreau de Paris - Docteur en Droit - Maître de conférence à Science Po Paris

Jérôme
PENTECOSTE

Avocat au Barreau de Paris, spécialisé en droit public économique

Benjamin
RODEL

Urbaniste

Loïc
ROJOUAN

Comédien - Directeur du Théâtre des Beaux-Arts de Bordeaux

Xavier
SOTA

Journaliste print/web (Sud Ouest) / TV (TV7) - auteur

Dominique
SOULIER

Experte en finance, analyse financière, gestion de dette et budgétisation environnementale

Franck
VALLETOUX

Dirigeant Fondateur de Stratégies Locales

LE DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS

Mon Compte Élu, le dispositif



C'EST QUOI ?

C'est un service en ligne dédié aux élus locaux, permettant de :

- consulter son solde DIFE en euros
- accéder au catalogue de formations proposé sur l'ensemble du territoire ou à distance, dans le cadre de son mandat électoral ou de sa réinsertion professionnelle à l'issue du mandat
- acheter une prestation de formation et suivre facilement l'évolution de son dossier, de sa demande d'inscription jusqu'à l'évaluation de sa formation.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les élus locaux activent leur compte avec leur numéro de Sécurité sociale, activent leur Identité Numérique La Poste ou France Identité, consultent le montant de leurs droits et peuvent acheter en ligne l'action de formation éligible de leur choix à partir de : www.moncompteformation.gouv.fr
- Les collectivités territoriales peuvent contribuer au financement d'une formation sur le portail dédié aux financeurs : www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr
- Après la formation, la Caisse des Dépôts paie directement les organismes de formation et met à jour les droits des élus locaux.

POUR QUI ?

Tous les élus locaux peuvent en bénéficier : élu municipal, intercommunal, départemental, régional ou de collectivités spécifiques.

Les collectivités territoriales peuvent également délibérer sur leur participation au financement de formations dont peuvent bénéficier leurs élus à leur initiative au titre de leur DIFE. Le cas échéant, le versement peut se faire via Mon Compte Élu.

Après avoir réalisé les démarches d'accréditation nécessaires, les organismes de formation peuvent déposer sur la plateforme les offres qui respectent le référentiel de l'État.

COMMENT EST ALIMENTÉ MON COMPTE ÉLU ?

- Le DIFE est acquis à raison de 400 € par an.
- L'arrêté du 27 mars 2023 fixe le plafond du compte du DIFE à 800 €.
- L'alimentation annuelle du compte a lieu le dernier jour de mars pour les élus municipaux et le 5 juillet pour les autres mandats, dans la limite des montants et plafonds réglementaires ci-dessus.

MODALITES PRATIQUES

Tarif

Nous contacter
Éligible DIFE ou budget collectivité

Inscription

Pour le DIFE, inscriptions sur www.moncompteformation.fr (inscriptions jusqu'à 11 jours avant la formation)
Si budget collectivité, devis transmis à la collectivité.

Public

Élus de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, départements, régions), agents territoriaux.

Nos formations sont ouvertes à TOUS les élus, tant de la majorité que de l'opposition.

Un espace entièrement dédié à la formation des élus : **LE CAMPUS DES ÉLUS**

Des locaux spacieux, chaleureux et confortables situés dans le Sud de la Gironde : : **BIENVENUE CHEZ VOUS !**

Au coeur du Pays des Graves et du Sauternais, notre campus est situé à Preignac (33210) entouré d'une nature foisonnante de lavandes, d'oliviers et de lauriers. Un espace unique chaleureux, au calme, pour prendre le temps de se former, débattre sur tous les sujets de l'action publique et de politique locale. Un lieu spacieux offrant de multiples espaces favorisant la déconnection pour mieux se reconnecter.

Doté d'une partie restauration offrant toutes les prestations modulables en fonction de la durée des formations.

Cet espace est la concrétisation de nos réflexions issues de nombreuses années de formation sur le terrain. Il a été pensé pour répondre à vos besoins, à vos attentes. Et surtout, il a été conçu pour que vous vous y sentiez bien : un lieu qualitatif, convivial et chaleureux.



Rencontres des décideurs locaux

*Retrouvons-nous
au début de chaque
été aux Rencontres
des décideurs
locaux.*



NOS FORMATIONS

Un catalogue conçu pour accompagner les élus locaux
dans l'ensemble de leurs responsabilités

FINANCES LOCALES

14

Stratégie financière - Niveau 1 : comprendre le budget

Stratégie financière - Niveau 2 : adopter la stratégie financière de son projet de mandat

Préparer le budget de la collectivité

Elaborer une stratégie de communication financière efficace

Mise en place du budget vert

Obtenir des financements européens

GOVERNANCE POLITIQUE

20

Traduire une promesse électorale en projet de mandat

Elaborer son projet de territoire intercommunal

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS

22

Le fonctionnement de la collectivité

Le rôle et le statut de l' élu

Les relations entre les élus et les agents

Le maire manager

JURIDIQUE

26

Anticiper et prévenir les conflits d'intérêts dans le mandat et les fonctions d' élu

Les droits accordés aux élus d'opposition

Les principes de la commande et des marchés publics

Choisir le bon montage contractuel pour ses projets

Les fondamentaux des domaines public et privé

L'encadrement juridique de la communication de l' élu sur internet

COMMUNICATION POLITIQUE

32

Prise de parole en public

Construire son image et mettre en valeur son action sur les réseaux sociaux - Niveau 1

Construire son image et mettre en valeur son action sur les réseaux sociaux - Niveau 2

Construire et mener une stratégie de communication politique

Communiquer en situation de crise

Lutter contre les "fake-news"

Veiller et gérer l'actualité locale à des fins de communication

Elaborer une stratégie de communication financière efficace

Organiser et animer ses réunions et événements en visio-conférence

Apprendre à gérer des situations imprévues

Storytelling : concevoir sa présentation comme un récit

L'encadrement juridique de la communication de l' élu sur internet

Entretenir ses relations avec la presse

AMENAGEMENT, URBANISME ET PATRIMOINE

45

Les fondamentaux de l'urbanisme

Définir et mener une politique d'aménagement urbain : ambitieuse, adéquate et maîtrisée

Enjeux et méthodes de l'optimisation et de la valorisation du patrimoine

INTERCOMMUNALITÉ

48

Fondamentaux et enjeux de l'intercommunalité / élaborer son projet de territoire

Les relations financières communes-intercommunalité : compensation ou solidarité ?

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Maîtriser** les notions essentielles sur le budget, son élaboration et l'environnement financier d'une collectivité locale
- **Comprendre** les évolutions et enjeux de la fiscalité locale
- **Identifier** les variables sur lesquelles la collectivité dispose de moyens d'action

Éléments de contenu (programme)

- Maîtriser les notions essentielles du budget d'une collectivité locale et de son environnement financier
- Impacts du redressement des comptes publics puis de l'encadrement des dépenses de fonctionnement pour l'ensemble des collectivités
- Modalités et enjeux de la contractualisation financière avec l'Etat
- Effets du dégrèvement de TH et de la réforme fiscale globale ; impacts de la loi de Finances 2024

+ actualités des finances locales

- Situation financière des collectivités locales
- Principales dispositions de la Loi de Finances intéressant les collectivités locales
- Impacts des réformes récentes ou en cours sur la stratégie fiscale et financière

INTERVENANT



Franck VALLETOUX
Dirigeant Fondateur
de Stratégies Locales

A l'issue de la formation

Être en capacité de comprendre le budget communal et l'environnement financier d'une collectivité locale.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Appréhender** les différences entre gestion comptable et stratégie financière
- **Analyser** les risques d'une vision trop partielle des enjeux financiers
- **Identifier** les leviers disponibles au service de sa stratégie financière

Éléments de contenu (programme)

- La réalisation d'un état des lieux financier
- La recherche de leviers et de pistes d'optimisation
- La gestion active du patrimoine au service de la stratégie financière et de la stratégie de mandat
- La détermination du Plan Pluriannuel d'Investissement
- La projection des équilibres financiers à moyen terme
- Calendrier / valeur temps

+ actualités des finances locales

- Situation financière des collectivités locales
- Principales dispositions de la Loi de Finances intéressant les collectivités locales
- Impacts des réformes récentes ou en cours sur la stratégie fiscale et financière

INTERVENANT



Franck VALLETOUX
Dirigeant Fondateur
de Stratégies Locales

A l'issue de la formation

Le participant sera capable de mettre en place une stratégie financière complète au service de la stratégie de mandat

Préparer le budget de la collectivité

à jour des dernières dispositions
de la Loi de finances

Objectifs de la formation

- **Décrypter** les grands principes et indicateurs financiers permettant de préparer le budget d'une collectivité
- **Identifier** les différentes étapes de l'élaboration budgétaires et de la préparation du D.O.B
- **Analyser** l'impact de la loi de finances

Éléments de contenu (programme)

1/ Notions essentielles : calendrier et principes

- Rappel du cycle budgétaire
- Rappel des principes budgétaires
- L'organisation du budget d'une collectivité

2/ Les règles comptables

- Identifier les sources d'informations utiles à l'élaboration du budget
- Les principaux indicateurs budgétaires

3/ La construction du budget

- Les différentes étapes de la préparation budgétaire
- Déterminer les arbitrages budgétaires les plus efficaces
- Préparer efficacement le rapport d'orientation budgétaire
- Appréhender les principales mesures de la Loi de Finances impactant les collectivités locales
- Transcrire les effets de ces mesures sur son propre budget

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

INTERVENANT



Franck VALLETOUX
Dirigeant Fondateur
de Stratégies Locales

A l'issue de la formation

Le participant sera capable de mettre en place une stratégie financière complète au service de la stratégie de mandat

Objectifs de la formation

- **Décrypter** les évolutions récentes de la situation financière des collectivités locales et celles à venir
- **Faire un état des lieux** des attentes des français par rapport à leurs dirigeants
- **Déterminer** comment mettre en place sa communication

Éléments de contenu (programme)

- La situation financière des collectivités locales et son évolution récente : une réalité souvent éloignée des propos et commentaires véhiculés dans les débats
- Les nombreuses réformes restent souvent incomprises, les réformes passées produisent encore aujourd'hui des effets induits et celles à venir doivent être comprises et anticipées
- Etats des lieux des attentes des français par rapport à leurs dirigeants publics
- Comment communiquer sur les finances communales ou intercommunales



A l'issue de la formation

Savoir décrypter les évolutions qui peuvent avoir un impact direct ou indirect sur la gestion de sa collectivité et sur la communication de la gestion financière.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

INTERVENANT



Franck VALLETOUX
Dirigeant Fondateur
de Stratégies Locales

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

Introduit dans la LFI 2024, le “budget vert” impose aux collectivités de définir une méthodologie identifiant la part “verte et brune” du Compte Administratif et du Compte Financier Unique.

La formation présentera les moyens à mettre en oeuvre par la collectivité en matière de développement durable et abordera les modalités de construction budgétaire pour être en mesure d’extraire du budget un reporting « développement durable » opposable aux financeurs, à l’Etat, aux citoyens.

Éléments de contenu (programme)

- **Formaliser** la politique de développement durable de la collectivité dans une feuille de route
- **Revoir** les modalités de construction budgétaire pour être en mesure d’extraire du budget un reporting “développement durable” opposable aux financeurs, à l’État, aux citoyens
- **S’appuyer** sur des méthodologies reconnues pour évaluer l’impact environnemental des actions de la collectivité
- **Construire** un outil d’aide à la décision pour les élus
- **Revoir** le plan de financement de la collectivité pour y intégrer les contraintes externes et améliorer les arbitrages autofinancement/financements externes (subventions, prêts, financements obligataires, etc.)
- **Utiliser** la capacité d’intervention hors bilan de la collectivité pour soutenir les initiatives de ses partenaires locaux

INTERVENANTE



Dominique SOULIER

Experte en finance, analyse financière, gestion de dette et budgétisation environnementale des collectivités locales

A l’issue de la formation

Le participant visualise ses points forts et ses points faibles de progressions avec des repères concrets et techniques.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

Les communes françaises sollicitent peu les fonds européens, en raison d'idées fausses sur les conditions requises pour monter un dossier et sur les chances de succès. Pourtant, dans un contexte budgétaire tendu, elles ne devraient plus faire l'impasse sur ces financements.

Cette formation vise à :

- **connaître** les différents fonds européens accessibles aux communes et le type de projets qu'elles permettent de soutenir
- **comprendre** la logique des financements européens et les critères d'évaluation des projets
- **élaborer** une stratégie pour monter un dossier compétitif

Éléments de contenu (programme)

La politique européenne de cohésion, pour quoi faire ?

- Pourquoi l'Union européenne intervient-elle sur les territoires ?
- Quels sont les mécanismes à l'œuvre ?

Les instruments de la politique régionale de l'Union européenne

- Les différents fonds européens accessibles aux communes (FEDER, FEADER, FSE+, FJT, Interreg, Horizon Europe...)
- Les appels à projets, les protagonistes et les critères d'évaluation

Élaborer une stratégie gagnante

- Identifier les programmes ouverts et les priorités en cours
- Trouver l'information pertinente et les partenaires utiles
- Monter un dossier
- Analyser des projets financés

A l'issue de la formation

Le participant visualise ses points forts et ses points faibles de progressions avec des repères concrets et techniques.

INTERVENANT



Olivier COSTA

Politologue,
Directeur de recherche CNRS
au CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Science Po Paris)

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** comment reprendre les objectifs électoraux pour les traduire en projet de mandat
- **Appréhender** la nécessité de rechercher et sécuriser les modalités opérationnelles de réalisation
- **Comprendre** à déterminer la faisabilité du projet et engager une dynamique de mise en oeuvre opérationnelle

Éléments de contenu (programme)

- Méthodes de transcription du programme électoral en projet de mandat
- Outils de détermination de la faisabilité financière et opérationnelle des projets
- Les étapes de la gestion de projet public et de son pilotage politique
- La communication de projet : finances et politiques publiques au coeur du récit



A l'issue de la formation

Le participant disposera des méthodes et outils pour engager une réflexion sur la formalisation du projet de mandat afin de vérifier sa faisabilité et d'enclencher une démarche de mise en oeuvre opérationnelle répondant aux objectifs politiques

INTERVENANT



Franck VALLETOUX
Dirigeant Fondateur
de Stratégies Locales

Elaborer son projet de territoire intercommunal

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Apprendre** à analyser son territoire et à définir les orientations du projet
- **Identifier** les différents acteurs d'un territoire et définir les actions de mobilisation à mettre en oeuvre
- **Comprendre** comment organiser de manière optimale la gouvernance et le projet de territoire

Éléments de contenu (programme)

1/ Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

- A quelles aspirations le projet de territoire doit-il répondre ?
- Quels sont les enjeux et objectifs recherchés dans la démarche ?
- En quoi le projet de territoire est un outil de gouvernance, de management, de pilotage, de développement et de communication ?

2/ Comment mettre en place une démarche de projet de territoire ?

- Quels sont les acteurs du territoire à mobiliser ?
- Comment organiser le cheminement de la réflexion ?
- Comment faire partager la démarche à l'ensemble des protagonistes du territoire ?
- Comment utiliser le projet de territoire comme support de cohésion et de communication ?
- Comment assurer le suivi et le pilotage du projet de territoire dans le temps ?
- Projet de territoire : véritable outil au service du pilotage politique d'un territoire

3/ Structurer un projet de territoire

- Quel est le périmètre de réflexion d'un projet de territoire ?
- Quelles sont les parties prenantes d'un projet de territoire ?
- Comment organiser la réflexion avec les élus, les techniciens, les partenaires, la population ?
- Les différentes étapes de construction du projet de territoire
- Comment communiquer pour faire partager l'ambition du projet de territoire ?
- Assurer la pérennité du projet par une organisation ad hoc de la gouvernance
- Financement avec un pacte financier et fiscal

INTERVENANT



Franck VALLETOUX
Dirigeant Fondateur
de Stratégies Locales

A l'issue de la formation

Mieux connaître la notion de Projet de Territoire et les outils de sa mise en place au sein de la collectivité

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Analyser** l'univers de la collectivité : son organisation, ses compétences...
- **Comprendre** le fonctionnement et les pouvoirs de son organe délibérant
- **Décrypter** les différents moyens d'actions de la collectivité

Éléments de contenu (programme)

1/ L'organisation institutionnelle du secteur public local

- Les différents niveaux des collectivités locales
- Les principaux satellites d'une collectivité

2/ L'organisation d'une collectivité locale

- Les différentes instances de la collectivité et leur rôle
- L'organisation des élections locales

3/ Les moyens d'une collectivité locale

- La gestion du service public local
- Le budget

A l'issue de la formation

Comprendre le rôle et l'organisation d'une collectivité, les différentes instances et leur rôle respectif, le positionnement des acteurs de la collectivité et leurs prérogatives

INTERVENANT



Franck VALLETOUX
Dirigeant Fondateur
de Stratégies Locales

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** le rôle de l' élu et identifier les différents droits conférés par le statut d' élu
- **Prendre connaissance** des notions de responsabilité des élus et de protection fonctionnelle
- **Déterminer** les devoirs et les risques encourus par les élus sur le plan civil et pénal

Eléments de contenu (programme)

1/ Le statut de l' élu

- Les obligations déclaratives de l' élu
- La notion d' " élu intéressé " par une affaire délibérée par la collectivité
- La prévention des risques de conflits d' intérêts
- Les règles de suppléance et d' abstention
- La protection fonctionnelle de l' élu

2/ Le fonctionnement du conseil municipal

- La mise en place du conseil municipal
- Les attributs de fonction
- Le règlement intérieur
- L' obligation d' information des élus
- Le statut et les droits de l' opposition

3/ Le positionnement de l' élu dans la collectivité

- Le rôle de l' élu dans la collectivité
- L' organisation de la collectivité
- Les relations élus/ agents

4/ La responsabilité de l' élu

- Les conditions d' engagement de la responsabilité administrative de l' élu
- Les conditions d' engagement de la responsabilité pénale de l' élu

INTERVENANTS



Jean-Christophe MÉNARD

Avocat au Barreau de Paris,
Docteur en Droit, Maître de conférences à Science Po Paris



Olivier Costa

Politologue, Directeur de recherche CNRS au CEVIPOF
Centre de recherches politiques de Science Po Paris

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d' informations - contact@strategies-locales.fr



A l' issue de la formation

Disposer des repères nécessaires pour anticiper les risques de contentieux.

**Prévenir les risques de conflits d' intérêts et d' engagement de sa responsabilité. Être capable de se positionner par rapport aux agents de la collectivité et aux autres élus (majorité et opposition).
Maîtriser les fondamentaux juridiques relatifs au statut de l' élu.**

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** l'organisation des services d'une collectivité
- **Décrypter** les différentes relations entre les élus politiques et le personnel administratif et sa hiérarchie
- **Appréhender** les conflits potentiels entre les élus et les services

Éléments de contenu (programme)

- Appréhender les logiques qui animent les différents acteurs de la collectivité
- Identifier ce qui caractérise l'organisation d'une collectivité et son système de prise de décision
- Identifier la complexité de la cohabitation entre la légitimité politique de l'élu et l'expertise technique de l'agent



A l'issue de la formation

Capacité à identifier les potentiels facteurs de succès ou de difficultés pouvant naître de la relation entre les élus et les agents territoriaux

INTERVENANT



Guillaume BARRAUD
Cadre dirigeant
au sein des collectivités
territoriales

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Identifier** les leviers qui permettent d'exercer pleinement le rôle d'exécutif local, au-delà de la seule dimension politique, auprès de l'administration et dans l'animation de l'équipe municipale
- **Clarifier** la posture du maire : porter un cap, prioriser, décider et piloter dans un environnement complexe
- **Clarifier** les relations élus-agents publics : compréhension des rôles, respect de la chaîne hiérarchique, qualité du lien avec le DGS et l'encadrement.

Éléments de contenu (programme)

- Différence entre légitimité politique et légitimité managériale
- Les relations élus/agents publics (agents, cadres, DGS): définitions, complexité des relations, pouvoir politique vs pouvoir bureaucratique
- Management des équipes territoriales : comprendre la culture territoriale, identifier le rôle du maire, outils de management au quotidien relations avec les syndicats
- Notions et outils de développement du Leadership
- Gouvernance d'une équipe d'élus



A l'issue de la formation

Vous repartez avec des repères clairs et des leviers opérationnels pour renforcer efficacité et cohérence au sein de votre collectivité, et une posture de leadership assise sur une bonne compréhension de l'écosystème local.

INTERVENANT



Guillaume BARRAUD
Cadre dirigeant au sein des collectivités territoriales

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Apprendre** à détecter les situations de conflits d'intérêts
- **Identifier** les différents droits et devoirs des élus et les protections fonctionnelles
- **Décrypter** le rôle du déontologue, ses missions ainsi que la jurisprudence récente

Éléments de contenu (programme)

1/ Les obligations des élus en matière déclarative et de prévention des conflits d'intérêts

- Les obligations déclaratives de l' élu
- La notion de conflits d'intérêts
- La notion d' " élu intéressé " par une affaire délibérée par la collectivité
- Les risques de recours

2/ L' élu et son environnement direct ou indirect

- L' élu et l' exercice d' une activité associative
- L' élu et l' exercice d' une activité professionnelle simultanée
- L' élu et les risques d' avantages octroyés à son entourage familial et amical

3/ Les instruments visant à prévenir les risques de conflits d'intérêts

- Les règles de suppléance et d' abstention
- Le rôle du déontologue
- La mise en place d' une cartographie des risques
- Les " bonnes pratiques " mises à disposition des élus

INTERVENANT



Jean-Christophe MÉNARD
Avocat au Barreau de Paris,
Docteur en Droit, Maître de conférences à Science Po Paris

A l' issue de la formation

Maîtriser le cadre juridique de la déontologie de l' élu.
Disposer des repères nécessaires pour anticiper les risques de conflits d'intérêts

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Prendre connaissance** des droits dont bénéficient les élus d'opposition et savoir les faire valoir
- **Comprendre** comment les faire valoir et les faire respecter en cas d'atteintes

Éléments de contenu (programme)

1/ Les droits et les obligations de l'opposition dans le règlement intérieur du conseil municipal

- La notion d'élus de l'opposition et leur statut
- Les clauses règlementaires obligatoires et celles recommandées par la pratique
- Les voies de recours en cas de violation du règlement intérieur

2/ Le droit d'information et de proposition de l'opposition municipale

- L'accès aux documents administratifs et aux informations nécessaires aux délibérations et à la préparation des séances
- Les propositions de délibérations et le dépôt d'amendements
- Les questions orales posées lors des séances du conseil municipal

3/ Les principaux moyens mis à la disposition de l'opposition municipale pendant l'exercice du mandat

- Les moyens matériels mis à la disposition de l'opposition
- Savoir élaborer une communication institutionnelle efficace
- Identifier les erreurs de la majorité et les exploiter
- La protection fonctionnelle des élus de l'opposition

INTERVENANT



Jean-Christophe MÉNARD
Avocat au Barreau de Paris,
Docteur en Droit, Maître de
conférences à Science Po Paris

A l'issue de la formation

Connaître avec précision ses droits et ses devoirs d'élus d'opposition. Connaître les procédures à mettre en oeuvre pour faire respecter ses droits. Savoir bâtir une stratégie juridique pour établir un rapport de forces avec la majorité.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** les principes généraux de la commande publique
- **Appréhender** les différences entre marché public et délégation du service public

Éléments de contenu (programme)

- Qu'est-ce qu'un marché public ? Comment le différencier de notions voisines (subventions, concessions, PPP, crédit bail...) ?
- Dans quels cas la mise en concurrence n'est pas obligatoire ?
- Quelles sont les possibilités d'achat groupé ?
- Comment "fractionner" sa commande en plusieurs phases ? Doit-on allotir son marché ?
- Peut-on choisir sa procédure de mise en concurrence (appel d'offres ouvert ou restreint, dialogue compétitif, procédure concurrentielle, procédure négociée) ?
- Comment constituer et rédiger un DCE ?
- Selon quels critères sélectionner les candidats ? Puis les offres ?
- Quels sont les actes et formalités à accomplir en fin de procédure de passation ?

A l'issue de la formation

Les participants seront en mesure :

- d'**identifier** les questions à se poser avant de lancer une consultation de marché public
- de **maîtriser** les principales notions des marchés publics et leur langage spécifique
- de **visualiser** les différentes étapes à mener et décisions à prendre pour passer un marché
- de **fonder** leurs réflexes d'acheteur public sur des bases juridiques solides
- d'**identifier** les risques politiques et juridiques attachés à la passation ou à l'exécution des marchés

INTERVENANT



Jérôme PENTECOSTE
Avocat au Barreau de Paris

Choisir le bon montage contractuel pour ses projets

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Identifier** les différentes modalités de réalisation d'un projet public en fonction de ses contraintes et des objectifs recherchés
- **Analyser** les forces et faiblesses de chaque solution de réalisation

Éléments de contenu (programme)

- Pourquoi faut-il définir préalablement les besoins et les contraintes de toute opération ?
- Quels sont les principes juridiques fondamentaux de tout montage contractuel ?
- Comment identifier les différents intervenants publics et privés ?
- Quelles sont les notions à maîtriser et les montages à distinguer (marchés, PPP, concessions, AOT/COT/BEA) ?
- Comment réaliser une évaluation préalable ou étude de faisabilité pluridisciplinaire (AMO, Fininfra, Préfet...)?
- Quels sont les risques juridiques associés à la passation / exécution d'un montage contractuel (recours des tiers / du Préfet, recours des parties, risques pénaux) ?



A l'issue de la formation

Les participants seront en capacité :

- d'**appréhender** les fondamentaux juridiques d'un montage contractuel
- de **décrypter** le langage et les acronymes des montages contractuels
- de **différencier** les modes de réalisation, outils et variantes disponibles
- de **déterminer** le montage optimal au regard des objectifs et risques pour la collectivité
- de **maîtriser** le déroulement et le calendrier d'une opération type pour un projet territorial

INTERVENANT



Jérôme PENTECOSTE
Avocat au Barreau de Paris

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Identifier** les outils disponibles pour l'occupation et la valorisation des biens du domaine public et privé
- **Comprendre** comment sélectionner les occupants du domaine et accueillir les manifestations d'intérêt
- **Appréhender** le processus juridique de déclassement et de vente des biens du domaine

Éléments de contenu (programme)

- Quelles distinctions à opérer entre propriété publique / privée et entre domaines public / privé : désaffectation, déclassement, promesse de vente
- Quels principes juridiques protègent la propriété publique : inaliénabilité, insaisissabilité, imprescriptibilité, précarité
- Quelles contraintes à respecter pour octroyer des titres domaniaux : occupation privative à titre onéreux (ou gratuit), mise en concurrence des AOT et COT, durée des titres d'occupation octroi de droits réels, obligation ou faculté de construire
- Comment acquérir des biens immeubles : avis des Domaines, contrôle du prix, marché de travaux déguisé
- Exemples de valorisation immobilière par une collectivité locale

A l'issue de la formation

Les participants seront en capacité :

- d'**appréhender** les principes et notion des biens publics
- de **comprendre** le langage et les acronymes de la propriété publique
- d'**inventorier** et de **distinguer** les différents outils de valorisation immobilière
- d'**évaluer** et de comparer le bilan intérêt/risques de chaque schéma patrimonial avec des degrés variables de complexité
- de **décrypter** diverses opérations concrètes

INTERVENANT



**Jérôme
PENTECOSTE**
Avocat au Barreau
de Paris

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Evaluation des acquis
- Evaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** les enjeux liés à la e-réputation
- **Analyser** les différentes réglementations relatives aux contenus publiés sur internet et les réseaux sociaux
- **Appréhender** les règles concernant le recueil des données (RGPD)

Éléments de contenu (programme)

1/ La réglementation des contenus publiés par un élu ou par la collectivité sur Internet

- La protection et la propriété des contenus publiés par la collectivité et les élus sur internet
- La diffamation, l'injure et le dénigrement sur internet : quelle protection ?
- Les atteintes à l'honneur et au devoir de réserve
- L'exercice du droit de réponse en ligne
- La lutte contre les "fake news"

2/ Maîtriser les règles découlant du RGPD

- Qu'entend-on par "données personnelles" ?
- La protection des données personnelles de l'élu et des administrés
- Les règles en matière de collecte des données personnelles et de traitement des fichiers de données
- Les précautions à prendre en cas de recours à un sous-traitant

3/ La communication des élus sur les réseaux sociaux en période électorale

- Savoir adapter les règles du code électoral aux réseaux sociaux
- L'interdiction de toute publicité politique
- L'interdiction de toute promotion des réalisations de la collectivité
- Comment éviter d'entretenir une confusion entre la communication du candidat et celle de l'élu

4/ Les recours judiciaires pour protéger les élus

- Les dispositions légales de nature à protéger la réputation des élus sur internet
- Les procédures permettant de poursuivre les auteurs d'une atteinte à l'e-réputation d'un élu

A l'issue de la formation

Savoir **auditer** son e-réputation et mettre en place une veille.
Disposer des réflexes nécessaires pour protéger sa réputation.
Connaître les procédures applicables et la stratégie à mettre en oeuvre lorsque l'on fait l'objet d'une attaque sur internet.

INTERVENANT



Jean-Christophe MÉNARD
Avocat au Barreau de Paris, Docteur en Droit, Maître de conférences à Science Po Paris

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Auto-déterminer** ses points forts et axes de progression
- **Apprendre** à amener de la vie dans son récit : ton, rythme silences, gestuelle, ponctuation et storytelling
- **Maîtriser** son stress grâce à l'anticipation et la préparation du corps

Éléments de contenu (programme)

- Échange collectif : Mon image ? Mes atouts ?
Mes besoins ?
- Les outils essentiels par la triple préparation :
psychologiques, matérielle et physique
- Passage devant les outils découverts



A l'issue de la formation

Le participant visualise ses points forts et ses points faibles de progressions avec des repères concrets et techniques.

INTERVENANT



Loïc ROJOUAN
Comédien, Directeur
du Théâtre des Beaux-
Arts de Bordeaux

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** les spécificités et l'intérêt de chacun des réseaux sociaux
- **Identifier** les réseaux pertinents en fonction de ses objectifs et de ses moyens
- **Définir** son positionnement et bâtir une feuille de route réaliste

Éléments de contenu (programme)

- Panorama des réseaux sociaux et leurs enjeux
- Diagnostiquer votre présence sur le web
- Choisir ses réseaux et définir votre stratégie social media
- mettre en place un plan de veille



A l'issue de la formation

Maîtriser l'intérêt des différents réseaux sociaux et leurs usages

Savoir initier et/ou optimiser votre présence sur les réseaux sociaux en fonction de vos objectifs de visibilité

Construire un plan d'action d'opération et réaliste
Évaluer l'impact de sa communication.

INTERVENANT



Olivier Costa

Politologue, Directeur de recherche CNRS au CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Science Po Paris)

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Effectuer** le diagnostic de son empreinte numérique et la comparer à son identité numérique
- **Ajuster** son positionnement et protéger sa réputation en ligne
- **Événementialiser** sa prise de parole et entretenir sa “marque” sur les réseaux sociaux

Éléments de contenu (formation)

- Optimiser sa visibilité en ligne en fonction de votre positionnement et de vos objectifs de communication (notoriété, engagement, fidélisation)
- Savoir mettre en place des outils pour monitorer votre e-réputation
- Définir votre stratégie social media en 12 étapes clés incontournables
- Événementialiser vos prises de paroles en animant efficacement les réseaux
- Générer des publications pertinentes et influentes : principes, objectifs, méthodes
- Mettre en place un suivi de vos actions

A l'issue de la formation

Savoir définir précisément votre profil et vos objectifs sur les réseaux sociaux.

Mettre en place une stratégie efficace en termes de contenu/formats pour toucher vos cibles

Animer efficacement vos communautés

Piloter et **mesurer** vos actions avec KPI adaptés

Utiliser des outils de mesure ou comprendre les “analytics” des réseaux sociaux

INTERVENANT



Olivier Costa
Politologue,
Directeur
de recherche CNRS au
CEVIPOF (Centre de
recherches politiques
de Science Po Paris)

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Décrypter** le contexte et les évolutions de la communication électorale et pré-électorale
- **Comprendre** comment identifier les attentes et les préoccupations de l'opinion publique
- **Apprendre** à planifier, rythmer et piloter sa communication

Éléments de contenu (programme)

1/ Enjeux d'images entrecroisés

- Communication publique et communication politique : la place des élus et leurs enjeux propres, sur différents registres et face à des publics complexes à appréhender (citoyens, usagers, électeurs, administrés, consommateurs...) qui oscillent entre intérêt et défiance

2/ S'adresser à ses publics

- Les moyens par lesquels les citoyens s'informent, notamment sur la vie locale : panorama des supports et leur efficacité ; des fondamentaux impactés par de grandes évolutions techniques et sociétales.

3/ Mener sa communication

- Choisir son axe narratif, définir une stratégie, construire un agenda. Combiner les outils dans les différents registres et maîtriser les formes propres à chacun d'entre eux, notamment pour l'interview vidéo ; s'organiser avec les autres possibilités d'expression relais ou alliés.

A l'issue de la formation

Cette formation offre aux décideurs locaux des outils de réflexion et de méthodologie pour définir et mettre en oeuvre leurs stratégies de communication. Entre identité (du territoire), positionnement (de l'élu), projets (annoncés et menés), attentes (des citoyens), contexte (politique) et circonstances (fluctuantes), la communication est conçue et menée comme une narration qui donne le sens.

INTERVENANT



Charles-Marie BORET

Directeur-conseil,
fondateur de
cmb;mutations&stratégies

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Appréhender** la crise et son séquençement
- **Identifier** les bons et mauvais réflexes en situation de crise
- **Apprendre** à communiquer sous tension avec les médias

Éléments de contenu (programme)

- La communication de crise : communiquer sous tension
- La crise, définition (les effets déstabilisateurs, les conséquences lourdes, les différents "types" de crises)
- Le séquençement des crises
- Comment anticipe-t-on une crise ?
- Comment communiquer en temps de crise ? (les bons et les mauvais réflexes)
- Les médias en temps de crise : comment les gérer ?
- Focus sur le media training de crise
- Comment gérer l'après crise
- Progresser, c'est changer d'erreur



A l'issue de la formation

Savoir identifier les situations sensibles des situations de crise

Mettre en place une stratégie de réponse réactive

Piloter la communication sous tension

Développer vos bons réflexes en matière de communication

Savoir débriefer post-crise

Comprendre les bases d'un plan de reconstruction d'image post-crise

INTERVENANT



Olivier Costa
Politologue,
Directeur
de recherche CNRS au
CEVIPOF (Centre de
recherches politiques
de Science Po Paris)

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** ce que sont les “fake-news” et anticiper les situations propices à leur développement
- **Poser** un diagnostic pour établir une stratégie de réponse graduée
- **Déterminer** les outils et moyens à déployer pour y faire face

Éléments de contenu (programme)

- Fake news : définition et enjeux dans un contexte mouvant
- Anticiper et veiller les situations sensibles
- Mettre en place une stratégie de riposte globale
- Le panorama des outils à votre disposition : choisir les plus adaptés
- Suivre dans le temps l'impact de votre communication



A l'issue de la formation

Savoir **repérer** et **identifier** les fake-news et leurs ressorts

Comprendre comment mettre en place une stratégie de riposte graduée en fonction de leur intensité

Maîtriser les différents outils à votre disposition et les relais de vos actions

Monitorer le suivi de vos actions de communication

INTERVENANT



Olivier Costa

Politologue,
Directeur
de recherche CNRS au
CEVIPOF (Centre de
recherches politiques
de Science Po Paris)

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Cartographier** les forces en présence, sources d'information pertinentes sur le territoire
- **Mettre en place** un système de veille et d'alertes au service de sa communication
- **Identifier** les opportunités de prise de parole et bâtir un message efficace

Éléments de contenu (programme)

- Identifier les acteurs et forces en présence de votre territoire utiles à votre veille
- Mettre concrètement en place un système efficace et adapté à votre localité
- Lister les outils à mettre en place : de la mise en place d'alerte sur le BODACC en passant par la veille sur le terrain
- Le point sur les relais pour la remontée d'information au local
- Transformer une information en message à des fins de communication
- Ajuster en permanence votre dispositif

A l'issue de la formation

Le participant visualise ses points forts et ses points faibles de progressions avec des repères concrets et techniques.

INTERVENANT



Olivier Costa
Politologue,
Directeur
de recherche CNRS au
CEVIPOF (Centre de
recherches politiques
de Science Po Paris)

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Décrypter** les évolutions récentes de la situation financière des collectivités locales et celles à venir
- **Faire un état des lieux** des attentes des français par rapport à leurs dirigeants
- **Déterminer** comment mettre en place sa communication

Éléments de contenu (programme)

- La situation financière des collectivités locales et son évolution récente : une réalité souvent éloignée des propos et commentaires véhiculés dans les débats
- Les nombreuses réformes restent souvent incomprises, les réformes passées produisent encore aujourd'hui des effets induits et celles à venir doivent être comprises et anticipées
- Etats des lieux des attentes des français par rapport à leurs dirigeants publics
- Comment communiquer sur les finances communales ou intercommunales

A l'issue de la formation

Savoir décrypter les évolutions qui peuvent avoir un impact direct ou indirect sur la gestion de sa collectivité et sur la communication de la gestion financière.

INTERVENANT



Olivier Costa
Politologue,
Directeur
de recherche CNRS au
CEVIPOF (Centre de
recherches politiques
de Science Po Paris)

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** comment fonctionne l'outil audio-visuel et comment le maîtriser
- **Apprendre** à adapter sa présentation ou son animation aux différentes contraintes
- **Découvrir** et optimiser les opportunités offertes par cet exercice

Éléments de contenu (programme)

- Connaissance des impératifs de l'outil audiovisuel
- Retour d'expériences des participants sur l'exercice de la visio et proposition d'outils concrets
- Préparation et optimisation du sujet préparé, agrémenté par les techniques et outils abordés
- Passage en visio devant le groupe pour tester la mise en application des outils et techniques



A l'issue de la formation

Le participant maîtrise et optimise l'outil, en s'étant libéré des contraintes spécifiques à celui-ci.

INTERVENANT



Loïc ROJOUAN
Comédien, Directeur
du Théâtre
des Beaux-Arts de
Bordeaux

Accessibilité et inclusion dans nos formations : nous repensons nos méthodes pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation. Contactez notre référent handicap pour plus d'informations - contact@strategies-locales.fr

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- Évaluation des acquis
- Évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** comment garder la maîtrise en situation d'improvisation
- **Apprendre** à optimiser les opportunités spontanées
- **Apprendre** à booster la proposition collective et la créativité

Éléments de contenu (programme)

- Warm up collectif, physique et mental. Mise à disposition de soi et des autres
- Jeux verbaux (à 2, à 4, à 6) facilitant le lâcher prise, la parole, la spontanéité
- Par équipe de 4 ou 6, travail sur écoute, prise en compte, rebond
- travail sur le Caucus avec "coach tournant"
- Atelier d'écriture en direct + restitution "scénique" d'une histoire.



A l'issue de la formation

Le participant accroît sa "tolérance à la créativité" et fait des aléas de l'imprévu de vrais alliés.

Il gagne en confiance personnelle et en agilité en toute circonstance.

INTERVENANT



Loïc ROJOUAN
Comédien, Directeur
du Théâtre
des Beaux-Arts de
Bordeaux

Storytelling : concevoir sa présentation comme un récit

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- évaluation des acquis
- évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Appréhender** l'importance de livrer une véritable "histoire derrière les chiffres"
- **Apprendre** à gagner en aisance et en force de conviction et de persuasion
- **Comprendre** à comment mobiliser son équipe avec un outil fédérateur

Eléments de contenu (programme)

- Prise de conscience par l'exemple de l'omniprésence, de l'utilité et de la puissance de la narration, du récit au quotidien
- Structure d'un récit standard en 3 actes
- Appropriation de la technique pour structurer l'histoire de son choix
- Atelier d'écriture
- Restitution à l'oral



A l'issue de la formation

Le participant maîtrise les différentes étapes de storytelling (choix, structure, écriture, narration) lui permettant de renforcer son propos et d'envisager ses projets comme une histoire à écrire.

INTERVENANT



Loïc ROJOUAN
Comédien, Directeur
du Théâtre
des Beaux-Arts de
Bordeaux

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus
de Preignac) / France entière /
Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- évaluation des acquis
- évaluation de la formation

INTERVENANT



**Jean-Christophe
MÉNARD**

Avocat au Barreau de
Paris, Docteur en Droit,
Maître de conférences
à Science Po Paris

Objectifs de la formation

- **Comprendre** les enjeux liés à la e-réputation
- **Analyser** les différentes réglementations relatives aux contenus publiés sur internet et les réseaux sociaux
- **Appréhender** les règles concernant le recueil des données (RGPD)

Éléments de contenu (programme)

1/ La réglementation des contenus publiés par un élu ou par la collectivité sur Internet

- La protection et la propriété des contenus publiés par la collectivité et les élus sur internet
- La diffamation, l'injure et le dénigrement sur internet : quelle protection ?
- Les atteintes à l'honneur et au devoir de réserve
- L'exercice du droit de réponse en ligne
- La lutte contre les "fake news"

2/ Maîtriser les règles découlant du RGPD

- Qu'entend-on par "données personnelles" ?
- La protection des données personnelles de l'élu et des administrés
- Les règles en matière de collecte des données personnelles et de traitement des fichiers de données
- Les précautions à prendre en cas de recours à un sous-traitant

3/ La communication des élus sur les réseaux sociaux en période électorale

- Savoir adapter les règles du code électoral aux réseaux sociaux
- L'interdiction de toute publicité politique
- L'interdiction de toute promotion des réalisations de la collectivité
- Comment éviter d'entretenir une confusion entre la communication du candidat et celle de l'élu

4/ Les recours judiciaires pour protéger les élus

- Les dispositions légales de nature à protéger la réputation des élus sur internet
- Les procédures permettant de poursuivre les auteurs d'une atteinte à l'e-réputation d'un élu

A l'issue de la formation

**Savoir auditer son e-réputation et mettre en place une veille.
Disposer des réflexes nécessaires pour protéger sa réputation.
Connaître les procédures applicables et la stratégie à mettre en
oeuvre lorsque l'on fait l'objet d'une attaque sur internet.**

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- évaluation des acquis
- évaluation de la formation

Objectifs de la communication

- **Communiquer** avec les médias
- **Comprendre** les écosystèmes médiatiques
- **Structurer** une relation au long cours
- **Exister** sur les réseaux sociaux
- **Calibrer** une prise de parole

Éléments de contenu (programme)

- **Panorama de la presse**
Locale et nationale (écrit, radio, télé, numérique) /
Economie, organisations, les nouveaux enjeux des médias
- **La relation presse**
Information vs. communication / Structurer une relation
au long cours / In et OFF mode d'emploi
- **Réseaux sociaux**
Comprendre cette révolution informationnelle : ses enjeux,
ses non-dits / Exister sur les réseaux / Devenir son propre média ?
- **Calibrer une prise de parole**
Mise en situation / Exercices pratiques



A l'issue de la formation

Mieux appréhender les enjeux de la presse.
Mieux organiser ses relations avec la presse
et/ou les médias.

INTERVENANTS



Brigitte BOUCHER
Journaliste politique
sur France Infos



Xavier SOTA
Journaliste print / web
(Sud-ouest) / Tv (TV7),
Auteur

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- évaluation des acquis
- évaluation de la formation

Ojectifs de la formation

- **Comprendre** les différentes règles d'urbanisme, leurs enjeux et leur application
- **Analyser** les différents outils et concepts urbanistiques : PLU, SCOT, ZAC, permis de construire, préemption, etc.
- **Identifier** les enjeux majeurs de la planification urbaine actuels et à venir.

Éléments de contenu (programme)

1/ Présenter l'articulation des principaux outils réglementaires :

- Des articles fondamentaux du Code de l'Urbanisme en passant par les différents documents d'urbanisme existants (SRADDET > SCOT > PLUi > PLU/ Carte Communale) pour traduire un projet territorial à différentes échelles ;
- Focus et positionnement de la commune au regard de cette hiérarchie de normes ;
- Focus sur le Plan Local d'Urbanisme (Intercommunal) et les principaux outils de gestion du droit des sols à sa disposition

2/ Exposer les enjeux majeurs de la planification urbaine actuels et à venir

- Quelles sont les tendances récentes dans l'évolutions des documents d'urbanisme ?
- Quelles sont les attentes clairement exprimées par les Personnes Publiques Associées dans le cadre d'une démarche de réalisation d'un document d'urbanisme communal ou intercommunal ?
- Quelles sont les enjeux incontournables actuels et les tendances à venir ? De la limitation de la consommation des espaces à une politique du Zéro Artificialisation Nette ? Comment réinterroger la capacité d'une commune à densifier ?

A l'issue de la formation

Maîtriser les outils de la planification urbaine territoriale, comprendre comment elles peuvent trouver traduction à l'échelle communale ou intercommunale à travers les documents d'urbanisme

INTERVENANTS



Dominique DUBOSQ
Urbaniste



Benjamin RÔDEL
Urbaniste, géographe

Définir et mener une politique d'aménagement urbain: ambitieuse, adéquate et maîtrisée

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- évaluation des acquis
- évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Analyser** et connaître son territoire : histoire, évolution, acteurs, atouts et richesses
- **Comprendre** les étapes de la mise en place d'un projet politique d'aménagement
- **Identifier** les zones prioritaires, les outils adaptés et les acteurs locaux à mobiliser

Éléments de contenu (programme)

1/ Faire un audit de son territoire au regard des enjeux pressentis

- Comprendre son territoire : les atouts, les richesses et la valeur ajoutée : s'appuyer sur l'histoire de la commune depuis sa création ; évolution urbaine, industrielle, démographique ; évolution physique des paysages.
- Anticiper et intégrer le plus en amont possible à la réflexion les problématiques et enjeux directement identifiables dans le cadre de la mise en oeuvre de son projet politique d'aménagement.

2/ Mener un projet politique d'aménagement cohérent à toutes les échelles

- Construire son territoire en priorisant les modalités d'actions en définissant ce qui relève de :
 - la planification urbaine ;
 - l'aménagement urbain.
- Quels acteurs / partenaires mobiliser ?
Les ressources et dynamiques externes à prendre en compte...

INTERVENANTS



Dominique DUBOSQ
Urbaniste



Benjamin RÔDEL
Urbaniste, géographe

A l'issue de la formation

L'élu aura acquis les outils de réflexion et méthodologique pour cerner, définir et mettre en œuvre une stratégie d'aménagement, urbain à court, moyen et long terme.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- évaluation des acquis
- évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** l'importance d'un diagnostic patrimonial
- **Définir** les étapes clés dans l'élaboration d'une stratégie patrimoniale
- **Identifier** la gestion et la valorisation du patrimoine

Éléments de contenu (programme)

1/ Le diagnostic patrimonial

- Réaliser un recensement documenté du patrimoine
- Quelle méthode d'analyse face à un patrimoine vaste ? Porter un regard critique sur l'existant.
- Remettre en question les habitudes d'occupation et de gestion
- Rechercher une amélioration de l'efficacité du patrimoine au service des objectifs de la collectivité

2/ Elaborer un plan stratégique patrimonial

- Identifier les besoins immédiats et anticiper les besoins futurs
- Bien affecter les moyens disponibles pour optimiser la « productivité » du service public
- Rechercher des solutions de valorisation pour chaque problématique identifiée
- Elaborer un plan d'actions à moyen terme
- Organiser le pilotage pour garantir la pérennité de la stratégie patrimoniale

3/ Quels moyens pour gérer activement le patrimoine ?

- Les solutions et les outils disponibles
- Vers une nouvelle approche projet
- Mobiliser les acteurs et les partenaires compétents
- Comprendre l'importance d'un diagnostic patrimonial

INTERVENANT



Franck VALLETOUX
Dirigeant Fondateur
de Stratégies Locales

A l'issue de la formation

Le/la bénéficiaire disposera des méthodes et outils pour mettre en oeuvre une réflexion sur la stratégie immobilière de sa collectivité, au service de la stratégie de mandat.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- évaluation des acquis
- évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Comprendre** le rôle et le fonctionnement institutionnel d'une intercommunalité : composition, compétence, gouvernance...
- **Analyser** les relations financières entre les communes et l'intercommunalité
- **Décrypter** les effets induits par les réformes récentes, la législation à respecter et les possibilités d'adaptation locale

Éléments de contenu (programme)

- Comprendre le fonctionnement d'une intercommunalité
- Analyser les relations financières communes/EPCI
- Expliciter les impacts des réformes récentes ou en cours pour les communes et EPCI
- Quels critères pour une solidarité financière territoriale ?



A l'issue de la formation

Acquérir les notions essentielles du rôle de l'intercommunalité et de son positionnement

INTERVENANT



Franck VALLETOUX
Dirigeant Fondateur
de Stratégies Locales

Les relations financières communes / intercommunalité : compensation ou solidarité?

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Retour sur expérience
Echanges
Mise en situation
Exercices interactifs
Etudes de cas
Cas pratiques

Livrables :

Support pédagogique

Prérequis :

Être un(e) élu(e)

Lieu :

Dans nos locaux (sur notre Campus de Preignac) / France entière / Visioconférence

Durée :

1/2 journée ou 1 journée

Evaluation :

- évaluation des acquis
- évaluation de la formation

Objectifs de la formation

- **Analyser** les relations financières entre communes et intercommunalité
- **Mettre en évidence** l'interdépendance accrue entre les deux structures
- **S'approprier** les problématiques de solidarité financière territoriale

Éléments de contenu (programme)

1/ Les relations financières au sein du bloc communal

- L'impact du régime fiscal adopté par l'intercommunalité
- Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire
- Règles d'attribution des fonds de concours

2/ Une interdépendance accrue communes/communauté

- Conséquences de la réforme fiscale
- Conséquences de la réforme territoriale
- Conséquences du mécanisme de péréquation du secteur communal (FPIC)
- Vers la nécessaire mutualisation des services

3/ Quelles pistes de solidarité territoriale ?

- Quels critères (physiques, fiscaux, financiers) ?
- Quel pacte fiscal et financier ?
- Pour conduire quel projet de territoire ?

INTERVENANT



Franck VALLETOUX
Dirigeant Fondateur
de Stratégies Locales

A l'issue de la formation

Savoir identifier les différents leviers financiers établis entre les communes et les intercommunalités

INTERVENANTS



Guillaume BARRAUD
Cadre dirigeant au sein des collectivités territoriales

Diplômé de Sciences Po Bordeaux et en droit public. Il a une expérience de plus de 15 ans en tant que cadre dirigeant au sein des collectivités territoriales.

Ancien cadre dirigeant au sein des collectivités locales, il a été Directeur Général des services à l'échelon communal puis intercommunal, Directeur des ressources humaines d'une Communauté d'agglomération de 300 000 habitants et 1200 agents, il a participé à la faveur de chacune de ces expériences à des processus de réorganisation profonde nécessitant la définition et la conduite d'une politique des ressources humaines. Aujourd'hui consultant et coach professionnel, il accompagne les acteurs du secteur public local afin de favoriser une meilleure appréhension des enjeux auxquels ils sont confrontés, notamment en matière de management et de ressources humaines.



Charles-Marie BORET
Directeur-conseil, fondateur de *cmb;mutations&stratégies*

Fondateur de *cmb;mutations&stratégies* en 2011, il vit entre Bordeaux et Paris et conseille dans toute la France des élus et dirigeants d'institutions, de collectivités et d'entreprises pour la valorisation de leurs projets et de leurs réalisations, le marketing des services publics et la promotion territoriale. Il a été directeur de la communication de la Semapa (Paris) et de la communauté urbaine puis de la ville de Bordeaux. Il a dirigé la communication de campagnes électorales, municipales et législatives.



Brigitte BOUCHER
Journaliste politique sur FranceInfo

Journaliste politique à LCP pendant 12 ans, elle a auparavant exercé 10 ans pour le journal Les Echos à la cellule télévision dans le cadre de partenariats pour LCI, TV5 Monde et Itélé (ex CNews). Elle anime actuellement les matinales du week-end sur France Info Tv, présentatrice de la "Politique s'éclaire" et de l'interview politique du week-end.



Olivier COSTA
Politologue

Directeur de recherche CNRS au CEVIPOF, le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Paris). Il a consacré une dizaine d'ouvrages et plus de 200 articles scientifiques à ses sujets de prédilection : l'Union européenne, les parlements et la vie politique française. Il enseigne à Sciences Po, après l'avoir fait dans une dizaine d'universités en Europe, aux Etats-Unis et en Asie. Il est investi dans la formation permanente à Sciences Po, où il intervient auprès de divers publics (hauts-fonctionnaires, journalistes, diplomates, cadres...). Il travaille comme expert pour les institutions européennes, les autorités françaises, des collectivités territoriales et des think tanks. Il est aussi conférencier et expert pour le réseau de dirigeants APM.



Dominique DUBOSQ-BURGADE
Architecte DPLG - Urbaniste DESS

Architecte DPLG, Urbaniste DESS Architecte Associée pendant 35 ans à l'agence 4A, Atelier Aquitain d'Architectes Associés, située à Mérignac (Gironde) Cette agence de 30 personnes fondée en 1963 par Michel Petuau Letang a réalisé des projets importants comme Les terrasses du Port à Marseille, l'Auditorium, le Grand Hôtel, la rénovation et l'extension du Lycée Montaigne à Bordeaux, le Lycée Grand Air à Arcachon, des collèges, des EHPAD ... L'agence poursuit ses recherches sur les questions d'urbanisme et lieux de travail et conçoit en 1991 la Technopole Montesquieu à Martillac. Elle est retenue pour plusieurs aménagements de centre-ville à Lille, Toulouse, Nantes et Arcachon où elle propose un projet de couture urbaine qui deviendra un lieu de vie appropriée par les habitants et les touristes (ZAC du centre ville).



Jean-Christophe MÉNARD
Avocat au Barreau de Paris - Docteur en Droit - Maître de conférence à Science Po Paris

Après avoir prêté serment en 2012 et évolué au sein de grands cabinets en droit public et en droit des affaires, Jean-Christophe Ménard a fondé en 2018 son propre cabinet spécialisé, notamment, dans l'accompagnement et la défense des élus sur des problématiques de déontologie, de responsabilité et d'exercice du mandat. En 2024, il intègre le cabinet Log Avocats en tant qu'associé. Ancien Rapporteur à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques et auteur d'un ouvrage sur le droit des partis politiques, son expertise en droit électoral et en droit du financement politique lui vaut d'être le conseiller de candidats sur de nombreux scrutins dont, en 2017, l'élection présidentielle. Jean-Christophe Ménard est également Maître de conférences à Sciences Po Paris où il enseigne le droit public en Master.



Jérôme PENTECOSTE
Avocat au Barreau de Paris, spécialisé en droit public économique

Associé fondateur du cabinet Pentecoste et Associés, Jérôme Pentecoste exerce depuis 35 années principalement en droit des contrats et biens publics. Spécialiste des schémas de valorisation du patrimoine public, il a assisté et conseillé régulièrement de nombreuses collectivités publiques ou para publiques pour la passation de plusieurs contrats majeurs de type DSP, PPP et marchés complexes ainsi que sur leurs actions d'interventionnismes économiques et structures institutionnelles (SPL, SEMOP, SEML, SAS...). Ancien secrétaire de la conférence de stage des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, il a été maître de conférence à Sciences Po Paris pendant 10 ans.



Benjamin RODEL
Urbaniste

Urbaniste géographe titulaire d'un DESS d'urbanisme exerçant depuis 20 ans au sein de l'agence 4A, j'assume pour le compte des acteurs du monde immobilier (promoteur, bailleurs sociaux,...) les études pré-opérationnelles (étude de faisabilité, étude de définition, plan d'aménagement...) en vue de la réalisation de projets d'aménagement. En relation avec les services instructeurs et les élus locaux, j'effectue le travail préalable à l'élaboration de dossiers pour l'obtention d'autorisation administrative tout en étant force de proposition pour accompagner les collectivités dans un développement harmonieux de leurs territoires. En contact avec les problématiques actuelles, cet urbanisme du quotidien suit les adaptations nécessaires des modes de vie et des modes de vivre la ville.



Loïc ROJOUAN

*Comédien - Directeur
du Théâtre des
Beaux-Arts de
Bordeaux*

Formé au Cours Florent et jouant des rôles de registres différents depuis 30 ans, Loïc Rojouan est également auteur d'une dizaine de pièces ainsi que de Seul-en-scène, de feuilletons radiophoniques et de séries télé (Les Parents /Radio Canada). Au cinéma, il tourne sous la direction de différents réalisateurs et joue également régulièrement pour la télévision dans des séries comme Baron Noir ou Le Sang de la Vigne. F

Metteur en scène et professeur de théâtre, Loïc est devenu en 2014 le fondateur du Cours des Beaux Arts, cours privé d'art dramatique à Bordeaux, puis directeur de ce théâtre.

Il est aussi comédien de doublage pour différentes séries (Mentalist, Justified...) et enregistre quotidiennement de nombreuses publicités, commentaires de documentaires, voice-over... Il intervient également depuis 2006 dans le monde de l'entreprise au service des équipes et du storytelling (EADS, BNP Paribas...)



Xavier SOTA

*Journaliste
print/web (Sud
Ouest) / TV (TV7) -
auteur*



Dominique SOULIER

*Experte en finance,
analyse financière,
gestion de dette et
budgétisation
environnementale*

Intervenante à Sciences Po Paris, Dauphine et l'INSP (ex-ENA), Dominique Soulier est experte en finance, analyse financière, gestion de dette et budgétisation environnementale des collectivités locales.

Auparavant, auditrice puis gestionnaire de risques chez DEXIA de 1999 à 2007, elle intervient depuis 2008 dans le domaine de la formation et du conseil pour le compte de collectivités territoriales, associations d'élus, associations d'acteurs publics et établissements bancaires et financiers.



Franck VALLETOUX

*Directeur Général -
Fondateur de
Stratégies Locales*

Spécialiste des finances locales et de l'expertise patrimoniale.

Expert des finances locales et du montage de projets publics, Franck Valletoux intervient depuis plus de 25 ans aux côtés des décideurs locaux pour les accompagner dans leur stratégie financière et dans la réalisation de leurs projets. La standardisation excessive du conseil financier des collectivités locales l'a conduit à créer Stratégies Locales en 2008, après avoir occupé différents postes au sein d'organismes financiers partenaires des collectivités locales.

Convaincu de la nécessaire modernisation de la gestion publique, il accompagne de nombreuses collectivités dans la détermination de leur stratégie financière et dans l'optimisation de leur patrimoine immobilier, faisant ainsi émerger des solutions de gestion innovantes.

VOUS ÊTES UN(E) ÉLU(E) LOCALE(E)
ET VOUS AVEZ UN **BESOIN**
DE FORMATION SPÉCIFIQUE?

SÉMINAIRE SUR-MESURE
FORMATION À DISTANCE
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

NOUS NOUS **ADAPTONS**
À VOTRE DEMANDE ET VOUS **AIDONS**
À MOBILISER VOTRE DROIT À LA FORMATION.

CONTACT

Vous désirez discuter avec notre équipe à propos de l'une de nos formations ?

Vous avez des questions sur l'utilisation de votre droit individuel à la formation ?

Vous souhaitez avoir plus de précisions sur les différentes modalités d'organisation de nos sessions et séminaires de formation sur-mesure ?

Nous sommes à votre écoute pour échanger avec vous et répondre à toutes vos interrogations.



POUR TOUTE QUESTION

Angélique VIDAL

Responsable de la formation

06 59 98 95 22

angelique.vidal@strategies-locales.fr

